Info *Mairie*

VAXONCOURT ***278***

Mars 2025

MANIFESTATIONS LOCALES - MARS 2025 :

Samedi 1er mars	Danses médiévales - La Médiévale	*14 h - Salle de la mairie*
Dimanche 2 mars	Marche mensuelle - La Forme sous toutes ses formes	*9 h - Terrain de foot*
	Repas de chasse - Amicale des chasseurs	*A partir de 12 h*
		Salle de la mairie (sur réservation)
Samedi 8 mars	Carnaval - La Ré-Création du Durbion	*A partir de 14 h - Restaurant scolaire*
Mercredi 12 mars	Conférence - Les Tiques	*A partir de 20 h*
		Salle de la mairie (entrée libre)
Jeudi 13 mars	Permanence mensuelle France Services	*A partir de 13 h 30 (sans rendez-vous)*
	Permanence mensuelle Conseiller numérique	
	Atelier Informatique	*13 h 30 / 16 h 30 - Salle de la mairie*
	Après-midi « jeux et détente »	*14 h / 17 h - Salle de la mairie*
Samedi 15 mars	Association VALA - Val d'Ajol	
	Formation à la navigation - Rallye	
Jeudi 27 mars	Atelier Informatique	*13 h 30 / 16 h 30 - Salle de la mairie*
	Après-midi « jeux et détente »	*14 h / 17 h - Salle de la mairie*
Vendredi 28 mars	Lulu bistrot	
Samedi 29 mars	Danses médiévales - La Médiévale	*14 h - Salle de la mairie*
	Soirée jeux et détente	*A partir de 20 h 30 - Salle de la mairie*

STATION VILVOLT - VELOS ELECTRIQUES EN LIBRE SERVICE :

La Communauté d'Agglomération d'Epinal poursuit son programme de déploiement de station de vélos électriques en libre-service « Vilvolt » sur son territoire. Actuellement, la flotte de 650 vélos est répartie sur 77 stations principalement installées à proximité des équipements communautaires (piscines, patinoires, BMI…), des gares (Charmes, Thaon les Vosges, Châtel-Nomexy, Igney, Epinal…), des lieux touristiques (Forteresse de Châtel sur Moselle, Musée de l'Imagerie à Epinal…), des aires de camping-car (Nomexy), des établissements scolaires (collège Louis Pergaud de Châtel sur Moselle) et des entreprises qui en font la demande.

Forte du succès rencontré, la C.A.E. entend poursuivre le déploiement de ce service en assurant un maillage territorial cohérent et utile à tous. A ce titre, elle va installer dans les prochaines semaines 14 nouvelles stations dont l'une dans notre commune.

Pour rappel, ce service est disponible pour tous et toutes à partir de 14 ans. Pour l'utiliser, il suffit de télécharger l'application « Vilvolt » sur son téléphone et suivre la démarche de mise à disposition. Sans abonnement, le coût est d'1 € / demi-heure et avec abonnement (3 € / mois ou 30 € / an), 30 minutes sont offertes par jour puis 1 € la demi-heure.

INSCRIPTIONS " ECOLE DU DURBION " :

Les parents qui désirent inscrire leur enfant à l'école, pour la rentrée de septembre 2025, doivent se présenter en Mairie à partir du lundi 7 avril munis de leur livret de famille et du carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL - SERVICE CAP'IMAGINE :

CAP'IMAGINE est un service de transport à la demande en « porte à porte » réservé aux personnes à mobilité réduite qui ne sont pas en mesure d'utiliser les lignes régulières dans des conditions d'accès satisfaisantes. Depuis le 18 septembre dernier, ce service est étendu aux habitants des 78 communes de notre territoire.

Pour être éligible, la personne doit être titulaire d'une Carte Mobilité Inclusion mention « Invalidité ». Ce service prévoit l'autorisation de l'accompagnant du bénéficiaire sous réserve de place(s) disponible(s), la gratuité du transport pour l'accompagnant. La prise en charge de la personne est réalisée à l'aide de véhicules adaptés du lundi au samedi inclus de 7 h 30 à 19 h 30 (sauf jours fériés). Les déplacements pris en charge par le service public CAP'IMAGINE concernent les trajets domicile/travail, lieu sportif et/ou culturel, et occasionnels (magasins, famille ou ami) - Tarifs : 1 € pour un ticket à l'unité / 7,30 € pour 10 voyages…

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le 03 29 30 16 33. Au préalable, vous devrez remplir un dossier qui sera soumis à validation par la commission d'accessibilité :
https://www.imaginelebus.com/130-Cap92imagine-28personnes-handicapees29.html

PROPRETE DES RUES :

Dans son article 32, le règlement sanitaire départemental précise que *« les propriétaires et occupants d'immeubles sont tenus dans le cadre de leurs obligations respectives d'un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords »*. Les habitants sont invités à participer à l'effort collectif d'entretien des rues en maintenant leur partie de trottoir et/ou de caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété. Merci à toutes celles et tous ceux qui participent déjà à l'embellissement et à la valorisation de notre village.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - JOURS ET HEURES D'OUVERTURE :

Mercredi : 14 h / 16 h Jeudi : 18 h / 20 h Samedi : 9 h / 11 h

L'accès se fait par l'arrière du bâtiment. Pour les non-titulaires d'une carte de la B.M.I., les coûts de l'adhésion annuelle ont été fixés par délibération du Conseil municipal à :

- ✓ Tarif plein : 13,00 €
- ✓ Tarif réduit (Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, adultes handicapés, plus de 65 ans) : 6,80 €
- ✓ Jeunes jusqu'à 25 ans inclus : gratuit
- ✓ Etudiants, apprentis, services civiques : gratuit.

Le règlement se fait par chèque uniquement (Trésor public).

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES - RAPPEL :

Elle a lieu tous les quinze jours, **les semaines impaires**, le lundi soir. Les bacs sont à sortir à partir de 18 h et doivent être rentrés le mardi dans la matinée. Ils constituent des obstacles et représentent un risque d'accident. Dans ce cas, votre responsabilité serait engagée.

BRIGADE DE GENDARMERIE DE CHATEL SUR MOSELLE - RAPPEL :

Pour rappel, la brigade accueille le public tous les samedis après-midi de 14 h à 18 h. En dehors de ce créneau, le même service est rendu à la brigade de Thaon les Vosges, en semaine de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h (Tel. 03 29 39 20 17), le dimanche et les jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h. En cas d'urgence, contactez directement le 17.

MEGOTS SUR LA VOIE PUBLIQUE :

Les incivilités en matière de propreté comme les jets de mégots sur la **voie publique ou l'aire de jeux** sont encore trop nombreuses. Ils sont nuisibles pour l'environnement et donnent une mauvaise image du village. A titre d'exemple, un mégot met entre 4 et 12 ans pour disparaître ! Soyons tous vigilants, la propreté est l'affaire de tous !

PAROISSE SAINT-LAURENT DES TROIS RIVIERES :

Dimanche 2 mars	8ème Dimanche du Temps Ordinaire	9 h 30	Vaxoncourt
Mercredi 5 mars	Cendres	10 h	Châtel sur Moselle
		18 h	Thaon les Vosges
Dimanche 9 mars	1er Dimanche de Carême	9 h 30	Hadigny les Verrières
Dimanche 16 mars	2ème Dimanche de Carême	9 h 30	Nomexy
Dimanche 23 mars	3ème Dimanche de Carême	9 h 30	Pallegney
Dimanche 30 mars	4ème Dimanche de Carême	9 h 30	Frizon

Tél : 03.29.67.22.78
Adresse mail : mairie.vaxoncourt@wanadoo.fr
Site Internet – http://vaxoncourt.free.fr/

Le Maire
Frédéric DULOT